

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de BRIE-ET-ANGONNES du 24/06/2013

Réf. : PD.

Conformément aux dispositions des articles L52.11 et L2121.7 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal de la commune de Brié-et-Angonnes, dûment convoqué, s'est réuni en assemblée ordinaire en mairie, le **24 juin 2013**, sous la présidence de Robert MEYER, Maire. Date de convocation des conseillers municipaux et affichage à la porte de la mairie : 19 juin 2013.

Présents : Robert MEYER, Bernard CHARVET, Nicole BOULEBSOL, Sylviane BIZET, Nicolas GROJEANNE, Madeleine BONZI, Dominique JAIL, Jean-François EXCOUSSEAU, Philippe MOURRAT.

Excusés : Jean-Marie ROUSSET, Daniel CHAZAL, René SESTIER, David AUBENAS, Amable GARCIA, Xavier VIGOUROUX, Géraldine MONTESINOS, Céline ASTIER.

Procurations : Jean-Marie ROUSSET a donné procuration à Nicole BOULEBSOL, Daniel CHAZAL a donné procuration à Robert MEYER, René SESTIER a donné procuration à Dominique JAIL, Amable GARCIA a donné procuration à Bernard CHARVET, Xavier VIGOUROUX a donné procuration à Nicolas GROJEANNE, Céline ASTIER a donné procuration à Madeleine BONZI.

Secrétaire : Philippe MOURRAT.

(Étant arrivée à 20 heures 30, Sylviane BIZET a pris part au vote des délibérations).

Ordre du jour : Désignation d'un(e) secrétaire de séance. Validation du compte-rendu du Conseil municipal du 28 mai 2013. **URBANSIME**. Présentation du diagnostic du Plan d'Urbanisme Local. **FINANCES**. Demande de financement pour les actions de valorisation de 2013 de l'Espace Naturel Sensible de l'étang des Longs auprès du Conseil Général de l'Isère. Participation de la commune d'Herbeys aux frais de fonctionnement de la crèche halte garderie au titre de l'exercice 2012. **Décision modificative n° 1** : virements de crédits sur le budget communal. **Extension de l'encaissement de certains paiements par carte bancaire sur Internet**. **TRAVAUX**. Programmation des travaux d'enfouissement des réseaux Basse Tension et de France Télécom à Brié-Bas. **Prorogation du marché de prestations de nettoyage des locaux communaux**. **QUESTIONS DIVERSES**. Programmation des prochaines dates de réunions du Conseil municipal sur le second semestre 2013. **Présentation du rapport d'activités 2012 de la communauté de communes du Sud Grenoblois**.

➤ **Approbation du compte-rendu de la séance du 28/05/13.**

Vote: favorable à l'unanimité

➤ **Présentation du diagnostic du Plan d'Urbanisme Local.** La réunion du Conseil municipal a été avancée à 19 heures en raison de la première partie de l'ordre du jour de la séance, consacrée à la présentation du diagnostic territorial. En préambule, le Maire rappelle que le document est en cours d'élaboration. Un groupe de travail, composé de la commission d'urbanisme, du Bureau de la municipalité, de l'AURG, de la Chambre d'agriculture et du Sud Grenoblois, a participé à son élaboration au cours des dix ateliers thématiques qui se sont succédés de janvier à juin 2013. Le diagnostic est un élément obligatoire dans la démarche du PLU et constitue d'ailleurs la première partie du rapport de présentation. C'est le maître d'œuvre du projet du PLU, Jan Kaczorowski, urbaniste de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), qui a évoqué les différentes caractéristiques communales tant au niveau de la démographie, de l'économie que de l'habitat ou encore de l'environnement. Ce dossier n'a pas donné lieu à un vote. Cette présentation sera suivie par une première réunion publique, le

mardi 10/09/2013 à 19h à la salle du Mail au cours de laquelle seront présentés les éléments du diagnostic finalisé ainsi que la définition des enjeux communaux.

➤ **Demande de financement pour les actions de valorisation de 2013 de l'Espace Naturel Sensible de l'étang des Longs auprès du Conseil Général de l'Isère.** Par délibération en date du 07/07/2012, l'assemblée municipale a approuvé le programme d'actions d'investissement et de fonctionnement pluriannuel de l'espace naturel sensible des Longs, intégré depuis le 12 décembre 2000 dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département. Le Conservatoire d'espaces naturels Isère / Avenir a réalisé en septembre 2012 un diagnostic sur le site des Longs. Les conclusions du rapport précisent que, l'étang ne présentant pas une problématique d'envasement, le curage n'est pas justifié. Les travaux de 2013, liés notamment à l'installation d'une clôture et la mise en place d'une bande enherbée de dix mètres de largeur sur le pourtour de l'étang, s'élèvent à 4.380,00€. La collectivité sollicite le soutien financier du Conseil Général de l'Isère à hauteur de 3.325€, représentant 75,47% de la dépense prévisionnelle.

Vote: favorable à l'unanimité

➤ **Participation de la commune d'Herbeys aux frais de fonctionnement de la crèche halte garderie au titre de l'exercice de 2012.** La collectivité comptabilise la totalité des charges locatives de la crèche halte garderie « Les Canailloux », comprenant entre autres les dépenses de chauffage, d'électricité, de consommation d'eau, etc. Les comptes de la collectivité mentionnent un montant de 6.937,38€ euros au 31/12/2012. Conformément à la convention du 23/01/1993 modifiée le 02/07/2002, il est prévu que les charges de maintenance des locaux seront répartis annuellement à part égale entre les deux collectivités. Dans ce cadre, il est proposé de répartir entre les deux collectivités à part égale la charge de fonctionnement de 6.937,38€ soit 3.468,69€ pour Herbeys.

Vote: favorable à l'unanimité

➤ **Décision modificative n° 1 / virements de crédits sur le budget communal.** Il est décidé de transférer des crédits au sein des sections de fonctionnement pour 11.000,00€, et, d'investissement à hauteur de 6.000,00€, du budget primitif 2013 de la commune. Ces mouvements budgétaires n'affectent en rien l'équilibre du budget primitif voté le 25/03/2013.

Vote: favorable à l'unanimité

➤ **Extension de l'encaissement de certains paiements par carte bancaire sur Internet.** Depuis le vote du 03/07/2012 du Conseil municipal, la collectivité a mis en place la convention de service de paiement des titres de recettes par carte bancaire sur Internet signée avec la Direction Générale des Finances Publiques. Après une année de fonctionnement avec la facturation du périscolaire, il est décidé d'étendre d'une manière définitive le dispositif au bénéfice de l'ensemble des usagers des services communaux.

Vote: favorable à l'unanimité

➤ **Programmation des travaux d'enfouissement des réseaux Basse Tension et de France Télécom à Brié-Bas.** Suite à la demande de la collectivité, le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité d'enfouir les réseaux BT et FT le long de la RD5 à Brié-Bas. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des

travaux d'aménagements sécuritaires du Bourg. Non retenus en 2012 par le Syndicat, maître d'ouvrage de l'opération, ils peuvent faire l'objet d'une inscription à un programme subventionné en 2014. Le prix de revient prévisionnel est estimé à 157.824,00€ TTC. La participation de la collectivité s'élèverait à 59.252€ TTC.

Vote: favorable à l'unanimité

➤ **Prorogation du marché de prestations de nettoyage des locaux communaux.** Conséquence du décret 2013-77 du 24/01/2013, la question des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et primaires a été soumise aux élus lors de la séance du Conseil municipal du 26/02/2013 avec une prise de décision majoritaire d'une mise en œuvre de la réforme pour l'année scolaire 2014-2015. Compte tenu de la complexité du dossier nous ne sommes pas encore en mesure de définir l'ensemble des moyens à mettre en termes d'organisation. C'est le cas notamment d'un nouveau cahier de charges en matière d'entretien des locaux du groupe scolaire, dont le marché de prestations, signé le 04/07/2011 avec la société ATOLL Nettoyage, arrivera à échéance au 31/08/2013. Dans ce contexte particulier, le Maire propose de reconduire le contrat initial pour une année complémentaire du 01/09/2013 au 31/08/2014, selon les conditions et tarifs, mentionnés dans les documents contractuels des CCAP et CCTP.

Vote: favorable à l'unanimité

➤ **Programmation des prochaines dates de réunions du Conseil Municipal.** **En 2013** : mardi 20 août, lundi 23 septembre, mardi 22 octobre, lundi 25 novembre et mardi 17 décembre. **En 2014** : lundi 27 janvier et mardi 25 février.

Compte-rendu affiché à la porte de la mairie le 05/07/2013.

Le Maire,
Robert MEYER.

